Mairie de Sains-Richaumont
Arrondissement de Vervins
Département de l'Aisne

Procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 07 juin 2021

Etaient présents : Mmes et Mrs VIEVILLE Jean-Pierre, LAMOUREUX Vincent, DOUBLEMARD Annie, RISBOURG Jean-Luc, MULET Xavier, COULLE Katia, ROY Josette, LECLERCQ Nicolas, DUBREUCQ Geneviève, LEMAIRE Brigitte, PROISY Stéphanie, LEFEVRE Jean.

Absents excusés : Mr Constant GUILLON
Mme Ludivine VILLIN

Absent : M. Christophe CHOPIN

Mme Geneviève DUBREUCQ est élue secrétaire.

Ordre du jour :

Délibérations à prendre :

-PLU : Taxe d'aménagement
-Vote des subventions 2021 aux associations
-Demande de subvention DETR projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle »
- Demande de subvention API projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle »
-Régime indemnitaire du RIFSEEP- Enveloppe budgétaire
-Opération « un lieu, 1 nom, pour la salle de la culture et des fêtes »

-Synthèse des commissions
-Infos diverses
-Questions diverses

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance.
Mme Geneviève DUBREUCQ est élue secrétaire de séance à l'unanimité.
Lecture de l'ordre du jour.
En ce qui concerne l'ordre du jour, le Maire propose aux membres du Conseil municipal présents six points à ajouter :

-Occupation de la pâture ruelle du cimetière-Convention de mise à disposition-Tarif
-Demande de subvention Aide Partenariat Voirie (APV) pour le projet « Réfection de chaussée rue de la Tour à Chiens »
-Demande de subvention Aide Partenariat Voirie (APV) pour le projet « Réfection de chaussée ruelle Mennechet »
-Demande de subvention DETR pour le projet « subvention équipement mobilier pour la nouvelle salle culturelle »
- Mise en place d'une convention d'entretien d'un regard
-Demande d'emplacement d'un Food Truck

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité.
Le Maire pose la question de savoir si tous les membres du Conseil municipal ont bien reçu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 10 mai 2021 et s'il y a des remarques.
Pas de remarque. Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 10 mai 2021 est approuvé à l'unanimité.

Objet : PLU : Taxe d'aménagement

Les membres du Conseil municipal décident de ne pas délibérer sur ce point, du fait du manque d'éléments. Cet objet sera vu lors d'une prochaine réunion de Conseil municipal.

Objet : Vote des subventions 2021 aux associations

Les associations ayant répondu au courrier pour l'attribution des subventions 2021, les dossiers de demande de subventions ont été étudiés.
Le Conseil municipal vote à l'unanimité les subventions suivantes :

-ACPG ACTM	650€
-TENNIS DE TABLE	1500€
-COMITE D'ANIMATION	200€

La dépense sera prise à l'article 6574 du budget primitif 2021.

Objet : Vote d'une subvention 2021 Association La Chasse

Les associations ayant répondu au courrier pour l'attribution des subventions 2021, les dossiers de demande de subventions ont été étudiés.
Mr MULET Xavier, membre de l'association La Chasse, ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal vote : 10 pour, 1 abstention, la subvention suivante :

-La Chasse	500.00€

La dépense sera prise à l'article 6574 du budget primitif 2021.

Objet : Vote d'une Subvention 2021 Association l'ESPOIR

Les associations ayant répondu au courrier pour l'attribution des subventions 2021, les dossiers de demande de subventions ont été étudiés.

Le Conseil municipal vote : 11 pour, 1 abstention, la subvention suivante :

-L'ESPOIR	4 200.00€

La dépense sera prise à l'article 6574 du budget primitif 2021.

Objet : Vote d'une Subvention 2021 Association Histoire locale et Patrimoine

Les associations ayant répondu au courrier pour l'attribution des subventions 2021, les dossiers de demande de subventions ont été étudiés.
Mr LAMOUREUX Vincent et Mr MULET Xavier, membres de l'association Histoire locale et Patrimoine, ne prennent pas part au vote.
Le Conseil municipal vote : 10 pour la subvention suivante :

-HISTOIRE LOCALE ET PATRIMOINE	250.00€

La dépense sera prise à l'article 6574 du budget primitif 2021

Objet : Vote d'une Subventions 2021 Association Le Rucher Ecole

Les associations ayant répondu au courrier pour l'attribution des subventions 2021, les dossiers de demande de subventions ont été étudiés.

Mr MULET Xavier, membre de l'association Le Rucher Ecole, ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal vote : 11 pour la subvention suivante :

-Le Rucher Ecole 400.00€

La dépense sera prise à l'article 6574 du budget primitif 2021.

Objet : Vote d'une Subvention 2021 APE DE L'ECOLE PRIMAIRE

Les associations ayant répondu au courrier pour l'attribution des subventions 2021, les dossiers de demande de subventions ont été étudiés.

Mr Nicolas LECLERCQ membre de l'APE de l'école primaire, ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal vote : 11 pour la subvention suivante :

-APE DE L'ECOLE PRIMAIRE 650.00€

La dépense sera prise à l'article 6574 du budget primitif 2021.

Objet : Demande de subvention DETR projet « Développement Equipement culturel suite à la construction de la salle culturelle »

Le Maire propose de solliciter de l'Etat pour le projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle » une subvention au titre de la DETR au taux de 30 % du montant hors taxes des travaux.

Le Maire présente le projet.

Plan de financement :

Coût : 108 771.93€ HT

130 526.32€ TTC

ETAT DETR 30% : 32 631.58€

DEPARTEMENT 30% : 32 631.58€

Autofinancement commune 40% : 43 508.77€

Début du projet : juillet 2021

Fin du projet : décembre 2021

Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention DETR pour le projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle »

Objet : Demande de subvention API projet « Développement Equipement culturel suite à la construction de la salle culturelle »

Le Maire propose de solliciter le Département pour le projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle » une subvention au titre l'API au taux de 30 % du montant hors taxes des travaux.

Le Maire présente le projet.

Plan de financement :

Coût : 108 771.93€ HT

130 526.32€ TTC

DEPARTEMENT 30% : 32 631.58€

ETAT DETR 30% : 32 631.58€
Autofinancement commune 40% : 43 508.77€
Début du projet : juillet 2021
Fin du projet : décembre 2021
Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter auprès du Département une subvention API pour le projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle »

Objet : Régime indemnitaire du RIFSEEP- Enveloppe budgétaire
Le Conseil municipal décide que cet objet sera étudié en commission RH très prochainement.

Objet : Opération « un lieu, 1 nom, pour la salle de la culture et des fêtes »
La commission « vie citoyenne : communication, information, concertation et cérémonie » a lancé l'opération « un lieu, un nom pour la salle culturelle »
Un appel à propositions a été lancé auprès des habitants, 37 propositions ont été faites, 4 ont été retenues par la commission pour être soumises au vote des habitants.
Après sondage auprès des habitants la proposition du nom « LA S@INE » - Phonétique de la scène, Sains dans S@ine, Aisne dans S@ine, @pour un style moderne, a obtenu le plus de voix.
Le Conseil Municipal à l'unanimité entérine ce choix, la salle de la culture et des fêtes est nommée « LA S@INE ».

Objet : Occupation de la pâture ruelle du cimetière-Convention de mise à disposition - Tarif
Lors la précédente réunion du Conseil Municipal du 10 mai 2021, en infos diverses il a été abordé la mise à disposition de la pâture propriété de la commune, ruelle du cimetière.
Le Maire décide d'établir une convention de mise à disposition, afin de pouvoir mettre cette parcelle à disposition provisoire lorsqu'une urgence se présente, avec l'obligation d'entretenir le terrain. Il propose une location de 10€ /mois.
Le Conseil Municipal à l'unanimité donne son accord.
Une convention de mise à disposition sera rédigée.

Objet : Demande de subvention Aide Partenariat Voirie (APV) pour le projet « Réfection de chaussée rue de la Tour à Chiens »
Le Maire propose de solliciter du Département pour le projet « Réfection de chaussée rue de la Tour à Chiens » une subvention au titre de l'Aide Partenariat Voirie (APV), au taux de 45 % du montant hors taxes des travaux.
Description du Projet :
Entretien nécessaire de la voirie communale, rue de la Tour à Chiens.
Application d'enrobés 0/10 classe 3.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du projet HT : 3 557.00€
Coût TTC du projet : 4 268.40€
Coût HT : 3 557.00€
APV 45% 1 600.65€
Autofinancement : 1 956.35€

Total du projet **3 557.00€ HT**

Le montant non subventionné sera pris en compte par le budget communal.

Planning du projet :

Début des travaux : 1er trimestre 2022

Fin des travaux : 1er trimestre 2022

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le projet « Réfection de chaussée rue de la Tour à Chiens »

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'Aide Partenariat Voirie (APV) ;

S'engage à financer le projet selon le plan de financement ci-dessus ;

Dit que la dépense sera inscrite au budget Primitif 2021 en section d'investissement ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation du projet ci-dessus.

Objet : Demande de subvention Aide Partenariat Voirie (APV) pour le projet Réfection de chaussée ruelle Mennechet

Le Maire propose de solliciter du Département pour le projet « Réfection de chaussée ruelle Mennechet » une subvention au titre de l'Aide Partenariat Voirie (APV), au taux de 45 % du montant hors taxes des travaux.

Description du Projet :

Entretien nécessaire de la voirie communale, ruelle Mennechet.
Application d'enrobés y compris enduit de cure.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût du projet HT :	5 316.00€
Coût TTC du projet :	6 379.20€

Coût HT :	5 316.00€
APV 45%	**2 392.20€**
Autofinancement :	2 923.80€

Total du projet **5 316.00€ HT**

Le montant non subventionné sera pris en compte par le budget communal.

Planning du projet :

Début des travaux : 1er trimestre 2022

Fin des travaux : 1er trimestre 2022

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le projet « Réfection de chaussée ruelle Mennechet »

Décide de présenter un dossier de demande de subvention dans le cadre de l'Aide Partenariat Voirie (APV) ;

S'engage à financer le projet selon le plan de financement ci-dessus ;

Dit que la dépense sera inscrite au budget Primitif 2021 en section d'investissement ;

Autorise Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la réalisation du projet ci-dessus.

Objet : Demande de subvention DETR projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle »

Le Maire propose de solliciter de l'Etat pour le projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle » une subvention au titre de la DETR au taux de 30 % du montant hors taxes des travaux.

Le Maire présente le projet.

Plan de financement :

Coût : 108 771.93€ HT

130 526.32€ TTC

ETAT DETR 30% :	**32 631.58€**
DEPARTEMENT 30% :	32 631.58€
Autofinancement commune 40% :	43 508.77€

Début du projet : juillet 2021

Fin du projet : décembre 20210

Le Conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à solliciter auprès de l'Etat une subvention DETR pour le projet « Développement culturel suite à la construction de la salle culturelle »

Objet : Mise en place d'une convention d'entretien d'un regard

M. Le Maire indique qu'il y a lieu de mettre en place une convention pour l'entretien d'un regard, 1 fois par an, sur un terrain de particulier, parcelle cadastrée AB 162, compte tenu de l'écoulement des eaux pluviales dans ce terrain.

Mr Vincent LAMOUREUX ne prend pas part au vote.

Le Conseil municipal a l'unanimité donne son accord.

Objet : Demande d'emplacement d'un Food Truck

Le Maire indique avoir reçu une demande d'autorisation d'emplacement dans la commune pour un Food Truck, le lundi soir de 17 h 30 à 21 h 30.

Concernant cette demande, le Conseil municipal à l'unanimité autorise un emplacement place de l'Hôtel de Ville, pour un Foodtruck le lundi de 17 h 30 à 21 h 30.

Un droit de place de 2€/lundi sera réclamé

-Synthèse des commissions

Mme Annie DOUBLEMARD indique que la commission cadre de vie à fait son choix pour l'achat du mobilier urbain.

Elle indique que des petits travaux comme repeindre le pont de Richaumont, nettoyage de la Salette, du clavaire rue Robert COLET et de la table de pique-nique de la médiathèque peuvent être réalisés par les jobs d'été.

M. Vincent LAMOUREUX fait le point sur la réunion communication qui s'est tenue en mairie le mardi 25 mai. Les membres de la commission ont souhaité nommer les salles de l'espace Mots'art pour une meilleure visibilité, une signalétique sera mise en place prochainement. Les salles se nomment comme suit :

Salle de la réception/réunion : La Sains-Richaumontoise

Salle de Théâtre : Salle Jean Rochefort
Salle de Musique : Salle Stradivarius
Lors de cette réunion, a également été évoqué la mise en place de petits débats citoyens. Cette initiative a été reportée compte tenu des conditions sanitaires, la commission propose de le remettre en place avec des animateurs extérieurs en septembre ou octobre prochain. Le thème retenu par la commission : les déchets.

Mr Vincent LAMOUREUX indique que la commission des solidarités s'est réunie le jeudi 27 mai. La commission a évoqué la mise en place d'un marché de produits locaux et invite les conseillers à prendre des renseignements lors de leur déplacements personnels

-Infos diverses
- Le Maire donne lecture des remerciements de la famille GROUSELLE de Housset, suite au décès de Pascal GROUSELLE.
- Elections : Merci pour votre participation aux bureaux de votes des 20 et 27 juin prochain, une réunion de préparation aura lieu le Samedi 19 juin 2021 à 9 h 30 à la salle polyvalente.
- Dans le cadre du PLU approuvé le 9 février 2021, il convient légalement d'effectuer la mise en ligne du Plan Local d'Urbanisme sur le site Géoportail (le portail national de la connaissance du territoire). Ce service sera effectué par le cabinet GEOGRAM, pour un coût de 1440€.

- Lecture des remerciements de Mme et Mr Pierre LAMBERT pour l'attention portée lors de la naissance de leur fils Robin.

Le Maire revient sur la plantation de haies au niveau de la Salette, il regrette qu'une petite altercation entre un agriculteur et deux conseillers municipaux ai eu lieu en présence d'agents communaux.

-Questions diverses

Plantation de haies : il reste encore une partie de plantation à réaliser chemin du Champs du Noyer, un devis pour remettre en alignement ce chemin sera demandé à l'entreprise GROUSELLE. Mr Jean LEFEVRE propose de mettre une benne à disposition, il se chargera de transporter la terre.